



Section PARIS VILLE

Des choix, des actes !

Paris le 31 mars 2010

Secrétaire de section CFDT Paris

A

Monsieur le directeur
des douanes à Paris
16 rue Yves toudic
75010 Paris

Monsieur le directeur,

Je viens par la présente lettre vous demander l'état d'avancement du dossier concernant Mr « P » « V », qui vous a contacté le 21 mars 2010, concernant les graves mises en causes dont il est l'objet via une « pseudo enquête » de deux chercheurs du CNRS mettant en cause les méthodes de contrôle au faciès des policiers et des douaniers.

En effet ce collègue très soucieux et profondément affecté par cette mise en cause visuelle inadmissible et totalement contraire aux règles en vigueur concernant le droit à l'image, souhaite une réponse adaptée et efficace à ce grave événement.

La CFDT ne peut que s'associer à son souci et met tout en œuvre pour aider notre collègue mais l'administration doit prendre la mesure de la gravité de ces faits et doit impérativement y apporter une solution. Il n'est pas concevable que des douaniers dans l'exercice de leurs fonctions soient mis au pilori (même visuel, cette vidéo a été vue près de 4000 fois à ce jour) et stigmatisés par des commentaires dégradants et mettant en cause leur probité et leur honneur de fonctionnaire et de citoyen.

Le secrétaire de section CFDT